

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 2985901

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Et le SEPT SEPTEMBRE à 15 heures 15 environ,

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Responsable du Service des Impôts des Particuliers de LYON 3, demeurant 165 rue Garibaldi BP 3135 69401 LYON CEDEX 03.

Ayant pour Avocat Constitué : **Maître Florence CHARVOLIN, avocat associé de la SELARL ADK**, avocat au Barreau de LYON, demeurant 20 boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Bât A 69003 LYON au Cabinet de laquelle domicile est élu et où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie immobilière dont s'agit.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- Impôts sur les revenus 2019 Rôle n°20/03601 :

Mise en recouvrement le 31/12/2020

Majoration le 15/02/2021

- Taxe d'habitation 2020 Rôle n°20/08901 :

Mise en recouvrement le 31/12/2020

Majoration le 15/02/2021

Garantis par :

Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC en date du 09 avril 2021 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de LYON 1^{er} bureau le 13 avril 2021 volume 2021 V n°1140.

- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 01 Août 2022

CONTRE :

- Monsieur

- Madame

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union conjugale célébrée à la Mairie d'ALBYS-SUR-CHERAN (Haute Savoie) le

Lesquels sont propriétaires d'un ensemble immobilier sis à Lesquels sont propriétaires d'un ensemble immobilier sis à **SAINT CYR AU MONT D'OR (69450) - 40 Rue Ampère.**

Ledit ensemble immobilier comprenant une maison d'habitation élevée sur sous-sol, rez-de-chaussée, un étage, un jardin, une piscine et un terrain d'agrément boisé.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AE	168	40 Rue Ampère	00ha 32a 95ca
AE	169	Les Carrières	00ha 05a 55ca
TOTAL			00ha 38a 50ca

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

SAINT CYR AU MONT D'OR (69450) - 40 Rue Ampère, à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à **Monsieur** **et Madame**

Là étant, en présence de :

- **Monsieur Jean Luc LAMBERT**, Diagnostiqueur immobilier
- **Monsieur André MARCHAND**, serrurier
- **Monsieur** , témoin
- **Madame** , témoin

Je constate ce qui suit :

A l'Est de la piscine, présence d'un bois, en bordure de l'ancien terrain des Anciennes Carrières.

Puis, il y a un escalier en pierres desservant la maison et la piscine.

La voie se poursuit au Sud de la maison.

Au Sud/Ouest de la maison, présence d'un autre bois, en bordure de l'ancien terrain des Anciennes Carrières, démonté et cassée.

A l'Ouest, présence d'un autre bois.

Je note la présence d'une applique démontée.

MAISON :

EXTERIEUR :

Il s'agit d'une maison en R+2, en chantier.

A l'arête Sud/Ouest, présence d'une descente de chéneau dont seule la partie en cuivre est présente.

Les chéneaux et la toiture sont déposés.

A l'Ouest, présence d'un cheminement en dalles et, encore à l'Ouest, présence d'un escalier dont les marches sont en pierres et les contremarches enduites. Les mains courantes sont maçonnées.

La façade Sud est équipée d'un escalier en pierres qui dessert la partie basse de cette façade. Les nez de certaines marches sont cassés. L'escalier est équipé d'une main courante en fer forgé de couleur noire. Cet escalier dessert une véranda en contrebas de laquelle, présence d'une jardinière.

Cette façade, enduite, est percée de deux ouvertures de portes de garage à double vantaux en bois peints. La peinture est défraîchie. Le linteau est équipé d'une applique suspendue. Je note également la présence d'un détecteur de mouvement. Au droit de la porte de garage, la façade est percée d'une ouverture de fenêtre dépourvue d'hublot.

En direction de l'Est, la partie basse de la façade Sud est percée de deux ouvertures sécurisées par grilles de défense puis, sous la véranda, de deux autres ouvertures également sécurisées par grilles de défense.

La véranda en aluminium est composée de panneaux vitrés, au Sud de laquelle, présence d'une balustrade en fer forgé de couleur noire dans la continuité de la main courante de l'escalier d'accès à la véranda.

Juste à l'Ouest de la véranda, je note la présence de trois ouvrants en pavés de blocs en verre de couleurs différentes, verte et blanche, d'un boîtier d'alarme et d'un spot en applique.

La façade Sud du niveau supérieur est percée de quatre ouvrants.

A l'Est de la maison, la terrasse Sud/Est est composée de dalle en pierres, jointées, présentant un défaut de planéité. Elle est desservie par l'escalier en pierres partant de la voie en enrobé et de la baie vitrée Est de la véranda.

Cette terrasse est sécurisée, au Sud et à l'Est, par une balustrade en colonnes béton de couleur sable, en bordure de la terrasse. Je note également la présence d'un détecteur de mouvement et d'un spot en applique.

Plusieurs mauvaises herbes sont présentes.

Le bois à l'Est est en friche et fourni. Plusieurs autres arbres sont présents au Sud/Est.

Quasiment au Nord/Est de la terrasse, présence d'un lampadaire à trois têtes non peintes en aluminium et d'une applique.

Le pignon Est de la maison, enduit, est percé de deux ouvrants coulissants de la véranda, d'une porte-fenêtre sur châssis aluminium peinte de couleur marron, surmontée d'un linteau vitré, d'une ouverture dépourvue de fenêtre et de deux soupiraux à la cueillie inférieure.

Des prises électriques en saillie, interrupteur et un point lumineux sur plot sont installés entre la porte et la fenêtre.

A l'arête Nord/Est de la maison, présence d'un escalier montant en pierres menant à la terrasse Nord de la maison. Cette terrasse est composée de dalles en pierres et délimitée, au Nord, par un enrochement et le mur de soutènement en pierres, surmonté du tablier Sud de la terrasse surélevée au Nord. Ce tablier est surmonté d'une balustrade en colonnes béton de couleur sable.

Le pignon Nord de la maison est percé d'un cadre de porte-fenêtre sécurisé par un volet bois à trois battants, d'un cadre de fenêtre sécurisé par un volet bois trois battants au droit de laquelle, l'allège est percée d'un robinet. Entre les deux ouvrants, le pignon Nord est percé d'un spot.

En direction de l'Ouest, le pignon Nord est percé de trois cadres de fenêtres simples sécurisés par grilles de défense et d'un autre cadre de fenêtre sécurisé par volets bois à trois battants.

A la cueillie inférieure Nord, je note la présence d'un regard avec une plaque, d'un autre regard et d'une plaque en granit. La partie supérieure est percée de quatre ouvertures.

L'ensemble est en chantier.

La partie haute de la façade est dépourvue de revêtement de finition enduit.

Tous les ouvrants sont dépourvus d'huisseries.

L'enrochement au Nord de la terrasse au Nord de la maison est percé d'une espace accueillant une table fixe avec plateau carrelé et piètement en pierres et une banquette carrelée. Il est également percé d'un escalier d'accès à la piscine au Nord et un four à pain ou barbecue encastré. Il accueille également une autre table en bloc de pierres soutenue par pied en pierres.

La terrasse au Nord de la maison fait retour à l'Ouest en direction du Sud et longe le pignon Ouest de la maison, lequel est percé d'un cadre de fenêtre sécurisé par deux volets en bois fermés. La partie Ouest de la terrasse est partiellement couverte du cheminement en dalles précité qui rejoint l'escalier extérieur Ouest, menant également à la piscine surélevée.

INTERIEUR :

REZ-DE-CHAUSSEE

GARAGE :

Le garage est ouvert puisqu'il est en chantier.

Le sol est en béton. Les murs sont enduits. Le plafond, composé d'hourdis, est enduit.

Un interrupteur et une prise électrique sont présents à l'Est.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier avec ampoule encastré au plafond.

La partie Sud du mur Est est percée d'une ouverture dépourvue de porte, desservant un dégagement.

DEGAGEMENT :

Le sol ainsi que les murs Sud et Nord sont habillés de marbre/granit. Les murs Est et Ouest sont enduits. Le plafond est peint blanc.

Le mur Sud est percé de deux ouvrants constatés précédemment depuis l'extérieur.

Au Nord, présence d'un escalier demi-tournant dont les marches, contremarches et parois basses sont en marbre/granit. La partie haute des parois est lambrissée.

Le mur Est est équipé d'une vasque alimentée par un robinet à une tête et d'un disjoncteur.

Le plafond est équipé d'un support néon.

Je note également la présence de plusieurs câbles sortants d'une goulotte, reliés à rien pour partie.

Les interrupteurs et enjoliveurs de prises sont également présents.

Au Nord/Est du garage, présence d'un couloir, également desservi par le dégagement.

COULOIR :

Le sol est en marbre/granit. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont doublés et peints. Les murs Sud et Nord sont percés en un endroit. Le plafond est peint en blanc.

Un carreau de plinthe a chuté au Nord.

Au Nord se trouve un cadre dépourvu de porte ouvrant sur un local électrique.

LOCAL ELECTRIQUE :

Le sol est carrelé. Les murs et le plafond sont enduits. La cueillie supérieure Nord est percé d'un soupirail.

Je note la présence de fourreaux fuyant sur le sol et de goulottes à l'encoignure Nord/Ouest.

La pièce est équipée :

- d'une chaudière de marque SLCF,
- d'un tableau électrique dépourvu de cache, en cours de branchement dont les disjoncteurs ne sont pas identifiés,
- d'un ballon d'eau chaude,
- d'un cumulus au Nord/Est

Le plafond est équipé d'un support néon.

Une jambe de force métallique est fixée au mur Nord.

PIECE A L'EST DU COULOIR :

Le sol est en marbre/granit. Les murs son enduits. Le plafond est en parpaings habillés de chaux.

Le mur Ouest est équipé de quatre robinets et d'une tuyauterie en cuivre.

Le mur Sud est percé d'une ouverture quasiment circulaire en partie haute.

Au Nord/Est de cette pièce je note la présence d'une autre ouverture dépourvue de porte ouvrant sur une pièce aveugle.

PIECE AVEUGLE :

Le sol est en gravier. Les murs sont bruts et le plafond sont bruts.

Des étagères ou équerres sont fixées aux murs.

Les encoignures Nord/Est et Nord/Ouest du plafond sont percées d'ouvertures.

L'encoignure Nord/Ouest reçoit des câbles.

Au droit de l'encoignure Nord/Est, présence d'un socle en pierre.

A noter, l'absence d'installation électrique. Les réservations sont tirées.

Encore à l'Est, présence d'une vaste pièce fixée Sud/Nord.

VASTE PIECE :

Le sol est en marbre/granit. Les murs sont enduits. Le plafond est peint.

La cueillie supérieure Est est percée de deux soupiraux ou fenestrons.

Le plafond est percé de trois ouvertures dont certaines sont traversées par des fourreaux.

Le plafond présente des traces d'infiltrations et des délitements de peinture.

Plusieurs autres saignées sont visibles.

Cette pièce est percée, au Sud, d'une ouverture dépourvue d'hubriserie donnant sur une autre pièce fixée Est/Ouest.

PIECE ATTENANTE :

Le sol est en marbre/granit. Les murs sont enduits. Le plafond est peint de couleur orange.

Le mur Est, habillé de pierres de parement, est percé d'un four de type four à pain encastré.

Le mur Nord est percé de l'ouverture constatée depuis la pièce précédente.

Cette pièce est équipée de deux boitiers d'alarme DELTA PROTECTION débranchés.

Le mur Sud est percé de deux cadres de fenêtres dépourvus d'hubriseries, sécurisées par des grilles de défense.

PREMIER ETAGE :

La montée d'escaliers est en granit en partie basse et lambrissée en partie haute.

La paillasse de l'escalier supérieur est lambrissée.

Cet escalier mène à une porte grillagée coulissante ouvrant sur une surface en chantier.

VERANDA/TERRASSE SUD :

Le sol est en granit ou en carrelage avec motifs de rosace.

La véranda est composée de panneaux vitrés coulissants sur châssis aluminium.

L'accès se fait depuis l'escalier extérieur Sud par une porte vitrée sur châssis aluminium avec serrure à clé.

Le toit de la véranda est composé de panneaux plexiglas.

La véranda est composée, à l'Est d'une porte coulissante et d'une porte battante au Nord linteaux vitrés.

Le plafond maçonné est brut au Nord de la toiture de la véranda.

Le mur Nord est habillé de plaques en granit déchaussées par endroits et délogées et percé de deux ouvertures.

L'ouverture Est ouvre sur une pièce au Nord.

PIECE EST :

Le seuil est en marbre/granit. Le sol est brut. Les murs sont en parpaings hormis le mur Ouest qui est habillé d'un revêtement de type stuc. Le plafond peint blanc est partiellement agrémenté de rosaces et de corniches. Celui-ci présente des traces d'infiltrations et délitements de revêtement prononcés. Une ampoule est pendante au plafond. Le plafond est également percé d'une ouverture carrée au Sud de la pièce Nord/Ouest.

Le mur Est est percé d'une ouverture dépourvue de fenêtre comme constaté depuis la terrasse Est.

Le mur Nord est percé d'une ouverture dépourvue de porte fenêtre comme constaté depuis la terrasse Nord.

Cette pièce forme un L à l'envers en direction du Sud/Ouest.

L'accès à cette pièce se fait également depuis l'ouverture Nord/Ouest de la véranda.

PIECE AU NORD/OUEST DE LA PIECE EST EN L:

Le sol brut est percé de saignées. Les murs sont en parpaings ou enduits. Les cueillies supérieures sont habillés de corniches. Le plafond peint en blanc est percé d'ouvertures carrées. Une ampoule est pendante au plafond.

Certaines prises sont manquantes.

Le mur Nord est percé d'une ouverture dépourvue de fenêtre, sécurisée par volet à triple battants.

Présence de réservations fixées à la verticale à l'encoignure Nord/Est.

Présence d'une évacuation et d'une alimentation d'eau.

A noter, à l'encoignure Nord/Ouest, plusieurs fourreaux électriques suspendus à la verticale.

Le mur Est est percé d'une ouverture donnant sur la pièce Est en L. Le mur Sud est manquant, ouvrant la pièce sur la partie Sud/Ouest de la pièce Est en L. Le mur Ouest est percé d'une ouverture donnant sur une autre pièce à l'Ouest.

PIECE OUEST :

L'accès à cette pièce se fait également depuis le couloir depuis l'escalier.

Comme constaté précédemment le plancher est brut, les murs sont soit bruts, soit habillés de faïences délogées pour partie.

Le plafond peint en blanc présente des empreintes d'anciens murs, des traces d'infiltrations et ainsi que des chutes et délitements de revêtement.

Présence d'une conduite à l'encoignure Nord/Est, cassée par endroits.

Le mur Nord est percé de trois ouvertures dépourvues de fenêtres, mais sécurisées par grilles de défense.

A noter la présence d'une nourrice avec plusieurs tuyaux et PER au Nord/Ouest.

Le mur Ouest est percé d'une évacuation et de deux arrivées condamnées.

La porte de la montée d'escaliers est également sécurisée par une porte avec serrure à condamnation et deux poignées.

Au Sud, présence d'un dégagement type hall d'entrée.

DEGAGEMENT :

L'accès se fait également depuis la véranda.

Le sol est brut. Le mur côté Sud est brut, les murs Ouest, Est et Nord sont habillés soit de stuc, soit de faïence.

Le mur Sud est également percé de pavés monoblocs en verre constatés depuis l'extérieur.

A l'Ouest, je note la présence d'un escalier demi tournant desservant le deuxième niveau et à l'Ouest une porte menant à une pièce fixée Sud/Nord.

PIECE A L'OUEST DE L'ESCALIER :

Le sol est brut. Les murs sont soit bruts, soit habillés de revêtements de finition de type peinture ou autre défraîchis ou délités par endroits.

Le mur Nord et le mur Ouest sont en parpaings bruts, non doublés en partie.

Le mur Nord est percé d'une ouverture sécurisée par trois volets battants en bois en lamelles verticales. Il en est de même pour le mur Ouest. Le mur Sud est percé d'une ouverture dépourvue de toutes huisseries, aussi bien fenêtres que volets.

La cueillie supérieure des murs Sud et Est est habillée de corniches. Le mur Nord et le mur Ouest en sont dépourvus.

Une ampoule sur douille est pendante au plafond.

A noter l'absence de tout interrupteur ou tout enjoliveur ou toute prise électrique. Simplement les boîtiers d'encastrement et les attentes sont présents.

Toute l'installation électrique est en attente. Uniquement les fourreaux sont tirés mais pas les câbles.

La partie Nord du mur Est est percée de deux ouvertures dépourvues d'huissières menant à la pièce précédemment visitée, où la nourrice était présente, au Nord de la montée d'escaliers.

Dans le dégagement, au-dessus de l'escalier, présence d'un éclairage artificiel assuré par une suspension.

ESCALIER D'ACCES AU NIVEAU SUPERIEUR :

Les marches et contremarches sont en marbre/granit. Le tablier de l'escalier est faïencé.

La trémie de l'escalier est en L puisque l'escalier est en demi tournant.

Cet escalier mène au 2^{ème} niveau.

DEUXIEME ETAGE :

PARTIE OUEST :

Au Nord de la trémie, présence d'un garde-corps en bois à barreaudage vertical.

Les sols sont bruts. Une partie du sol est surélevée au Nord/Ouest.

Les murs sont soit bruts (mur Nord), soit peints, soit habillés d'un revêtement de type stucco.

Au Sud de l'escalier, le mur Sud est percé de deux cadres de fenêtres dépourvus d'huissières.

Le mur Ouest est percé d'un cadre de porte dépourvu d'huissière, ouvrant sur une terrasse.

Au Nord/Ouest, le mur Ouest est faïencé. Le mur Nord est brut. Une arrivée et une évacuation d'eau ainsi qu'une empreinte de receveur de douche au sol sont visibles. L'éclairage naturel de cet espace Nord/Ouest est assuré par deux cadres de fenêtres dépourvus d'huissières, sécurisés par volets bois battants.

Au Nord/Est je note la présence d'une rangée de faïences avec une évacuation et une alimentation WC ainsi que des fourreaux et gaines électriques. Une conduite en PVC est présente à la cueillie supérieure Nord.

La partie Sud du mur Est est ouverte, permettant la circulation avec la partie Est de l'étage.

PARTIE EST :

Le sol est brut.

Les murs Nord et Sud sont percés de deux cadres de fenêtres dépourvus d'huissières. Le mur Est est percé d'un cadre de porte dépourvu d'huissière, ouvrant sur une terrasse.

La base de certains murs est habillée de plinthes.

Les murs de la partie Nord sont peints de couleur grise. La partie supérieure des murs est doublée. Le plafond est peint blanc.

Je note la présence d'une sorte de colonne de cheminée brute, à l'Est de laquelle, le mur Est est brut.

En partie Sud, les deux murs Est et Ouest sont doublés et peints de couleur rose. Les cueillies supérieures sont agrémentées de corniches. Le plafond est peint blanc.

TERRASSE EST :

Il s'agit d'une terrasse dont le sol est brut, sécurisée par murette en parpaings bruts cassés pour partie.

Le mur Ouest est également brut. Des tuyaux PVC sont pendants.

TERRASSE OUEST :

Il s'agit d'une terrasse dont le sol est brut, sécurisée par murette en parpaings bruts cassés pour partie.

Le mur Est est également brut. Des tuyaux PVC sont pendants.

TERRASSE NORD SURELEVEE :

Elle est desservie par des escaliers Est et Ouest extérieurs et située en surplomb de la terrasse délimitée par l'enrochement, constatée précédemment.

L'escalier Est, partant de la terrasse précitée, est en pierres.

En montant, je note la présence d'un terrassement en jardinière accueillant une parabole satellite puis, encore un autre terrassement en jardinière accueillant un barbecue, situé à l'Est de la terrasse.

Je constate la toiture de la maison principale qui est percée de gaines et de câbles électriques.

L'escalier Ouest est celui constaté au niveau de l'arête Sud/Ouest de la maison.

Comme indiqué ces deux escaliers mènent à la terrasse surélevée dont le sol est habillé de dalles de type grès, sécurisée au Sud par une balustrade en colonnes béton de couleur sable et délimitée au Nord, par un mur en pierres, percée d'une piscine et accueillant, en partie Est, une cuisine d'été.

Egalement présence d'un éclairage artificiel assuré par plots lumineux fixés à différents endroits.

CUISINE D'ETE :

Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire dont les façades sont enduites. La toiture est en tuiles.

L'accès se fait depuis par le Sud par une porte vitrée en bois avec panneau plein en partie basse. A l'Ouest de la porte, la façade Sud est équipée d'une prise électrique fixée en saillie.

A l'intérieur, le sol est habillé de dalles, les murs sont enduits et le plafond est lambrissé.

La pièce est équipée d'un point d'eau composé d'une vasque en inox posée sur pieds. Elle est également équipée de plusieurs rangements et prises électriques.

A l'Ouest, présence de deux prises électriques et au Sud, d'une prise électrique.

L'éclairage naturel de ce local est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis bois perçant le mur Ouest et par une fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis bois perçant le mur Est.

COIN PISCINE :

Plus à l'Ouest, je note la présence d'une piscine de forme ovale au Nord/Est de laquelle je note la présence d'une douche extérieure à l'italienne dont le sol et les parois sont faïencées, alimentée par une pomme suspendue.

La piscine, en eau, est équipée d'un escalier immergé en partie Est. Le bassin, habillé de mosaïques, est percé de deux skimmers en partie Ouest et une bonde de fond.

Au Nord de la piscine, en partie Nord/Ouest du mur de soutènement Nord en pierres, présence d'une étagère de rangement surmontée d'une terrasse jardinée. Au Nord/Est, présence d'une petite jardinière perçant ce mur en pierres. Ce mur en pierres est surmonté d'un terrassement en jardinière lui-même, surmonté d'une balustrade en colonnes béton de couleur sable.

Je reprends l'escalier de plusieurs marches entières et contremarches en pierres naturelles à l'Est de la cuisine d'été et arrive à la partie Nord du terrain.

PARTIE NORD DU TERRAIN :

L'accès se fait par un ponton surmontant un bac en béton asséché.

Le tablier du ponton est composé de plaques métalliques. Les gardes corps sont composés de panneaux métalliques pleins.

Ce ponton dessert un terrassement en herbe menant, à l'Ouest, à la jardinière en surplomb du mur en pierres Nord de la terrasse de la piscine et à l'Est, à un abri.

ABRI :

Les murs sont en pierres. La toiture est en tuiles.

Je note la présence d'un autre cheminement en pierres.

La partie Est de la jardinière précitée est délimitée, au Nord, par un muret de soutènement enduit.

Puis, encore en direction du Nord, présence d'un escalier dans la continuité du cheminement du premier escalier, opère une montée pour arriver à un autre terrassement à l'Est duquel présence d'un bois.

Au Nord/Est de cette partie de terrain, je note la présence d'un mur en pierres affaissé.

Le cheminement mène également à une autre terrasse surélevée, au Nord de la piscine, surélevée d'un autre escalier de plusieurs marches dont les dalles sont en pierres et contremarches enduites. La terrasse est délimitée, au Sud, par une balustrade en colonnes béton de couleur sable et pour les autres côtés, d'un muret enduit. Le tablier au droit de la balustrade est enduit et percé de barbacanes.

A l'Ouest, présence d'un bois.

Revenant à l'Est, sur le terrassement en herbe, je note la présence d'un autre escalier menant encore au Nord, à une surélévation. Les limons de l'escalier sont enduits, les marches sont en pierres et les contremarches enduites.

Cet escalier dessert une dernière partie du terrain en herbe, clôturé à l'Est par un mur en pierres de facture assez ancienne et ouverte sur un bois à l'Ouest.

Au Nord, un éboulement de pierres est visible, juste à l'Ouest du mur de clôture Est.

Ces différents espaces sont desservis par des cheminements en dalles.

Redescendant, j'emprunte l'escalier Ouest de la terrasse de la piscine, et me rends devant le tablier de cette terrasse.

Celui-ci est percé, à l'Ouest, d'une porte ouvrant sur le local technique de la piscine et un WC.

LOCAL TECHNIQUE/WC :

Il s'agit d'un local aveugle.

Le WC est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale à bouton poussoir deux débits.

Ce local est équipé du tableau électrique de la piscine.

Il est également équipé du filtre à sable de marque AYWARD, du préfiltre et de la pompe. La filtration de la piscine est en fonctionnement.

L'éclairage artificiel est composé d'une ampoule sur douille pendante au plafond.

Le tènement est en chantier, comme constaté. Celui-ci est inoccupé.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 16 heures 15 environ et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

Xavier DELARUE
Huissier de Justice



CLICHES

PHOTOGRAPHIQUES



P1090455



P1090456



P1090457



P1090458



P1090459



P1090460



P1090461



P1090462



P1090463



P1090464



P1090465



P1090466





P1090467



P1090468



P1090469



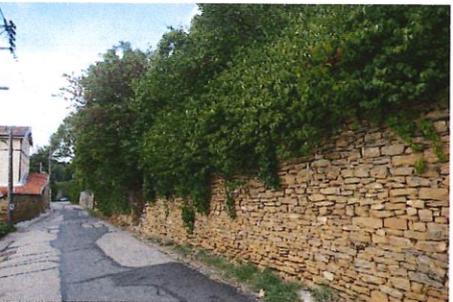
P1090470



P1090471



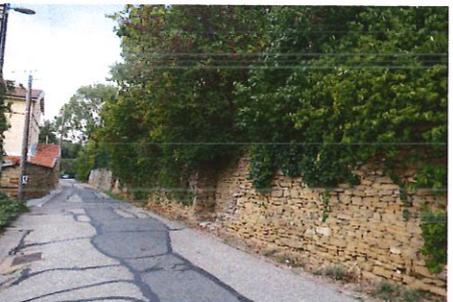
P1090472



P1090473



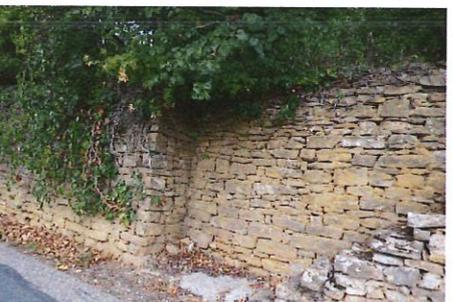
P1090474



P1090475



P1090476



P1090477



P1090478



P1090479



P1090480



P1090481



P1090482



P1090483



P1090484



P1090485



P1090486



P1090487



P1090488



P1090489



P1090490



P1090491



P1090492



P1090493



P1090494



P1090495



P1090496



P1090497



P1090498



P1090499



P1090500



P1090501



P1090502



P1090503



P1090504



P1090505



P1090506



P1090507



P1090508



P1090509



P1090510



P1090511



P1090512



P1090513



P1090514



P1090515



P1090516



P1090517



P1090518



P1090519



P1090520



P1090521



P1090522



P1090523



P1090524



P1090525



P1090526



P1090527



P1090528



P1090529



P1090530



P1090531



P1090532



P1090533



P1090534



P1090535



P1090536



P1090537



P1090538





P1090539



P1090540



P1090541



P1090542



P1090543



P1090544



P1090545



P1090546



P1090547



P1090548



P1090549



P1090550



P1090551



P1090552



P1090553



P1090554



P1090555



P1090556



P1090557



P1090558



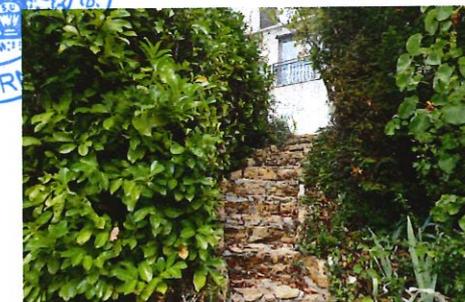
P1090559



P1090560



P1090561



P1090562



P1090563



P1090564



P1090565



P1090566



P1090567



P1090568



P1090569



P1090570



P1090571



P1090572



P1090573



P1090574



P1090575



P1090576



P1090577



P1090578



P1090579



P1090580



P1090581



P1090582



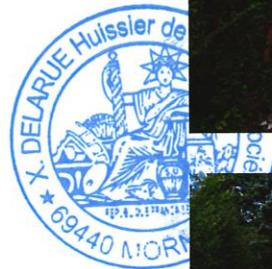
P1090583



P1090584



P1090585



P1090586



P1090587



P1090588



P1090589



P1090590



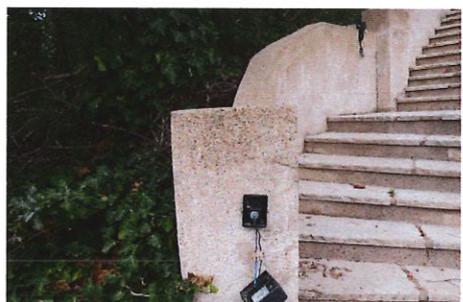
P1090591



P1090592



P1090593



P1090594



P1090595



P1090596



P1090597



P1090598



P1090599



P1090600



P1090601



P1090602



P1090603



P1090604



P1090605



P1090606



P1090607



P1090608



P1090609



P1090610



P1090611



P1090612



P1090613



P1090614



P1090615



P1090616



P1090617



P1090618



P1090619



P1090620



P1090621



P1090622



P1090623



P1090624



P1090625



P1090626



P1090627



P1090628



P1090629



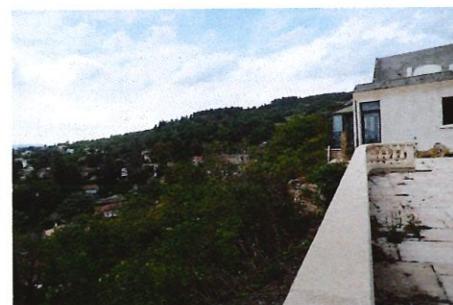
P1090630



P1090631



P1090632



P1090633



P1090634





P1090635



P1090636



P1090637



P1090638



P1090639



P1090640



P1090641



P1090642



P1090643



P1090644



P1090645



P1090646



P1090647



P1090648



P1090649



P1090650



P1090651



P1090652



P1090653



P1090654



P1090655



P1090656



P1090657



P1090658





P1090659



P1090660



P1090661



P1090662



P1090663



P1090664



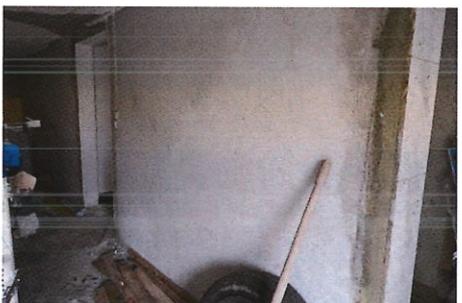
P1090665



P1090666



P1090667



P1090668



P1090669



P1090670



P1090671



P1090672



P1090673



P1090674



P1090675



P1090676



P1090677



P1090678



P1090679



P1090680



P1090681

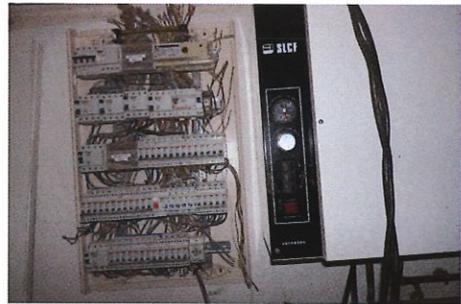


P1090682





P1090683



P1090684



P1090685



P1090686



P1090687



P1090688



P1090689



P1090690



P1090691



P1090692



P1090693



P1090694



P1090695



P1090696



P1090697



P1090698



P1090699



P1090700



P1090701



P1090702



P1090703



P1090704



P1090705



P1090706





P1090707



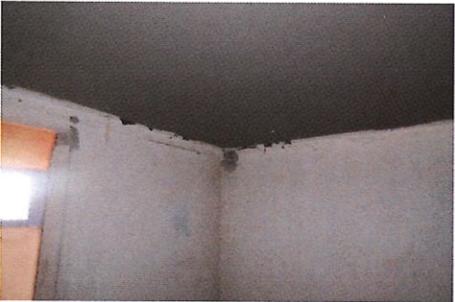
P1090708



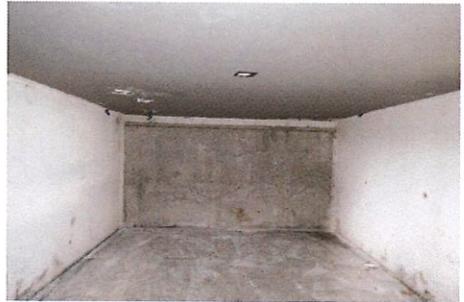
P1090709



P1090710



P1090711



P1090712



P1090713



P1090714



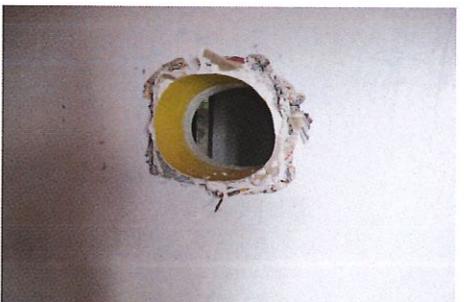
P1090715



P1090716



P1090717



P1090718



P1090719



P1090720



P1090721



P1090722



P1090723



P1090724



P1090725



P1090726



P1090727



P1090728



P1090729



P1090730





P1090731



P1090732



P1090733



P1090734



P1090735



P1090736



P1090737



P1090738



P1090739



P1090740



P1090741



P1090742





P1090743



P1090744



P1090745



P1090746



P1090747



P1090748



P1090749



P1090750



P1090751



P1090752



P1090753



P1090754



P1090755



P1090756



P1090757



P1090758



P1090759



P1090760



P1090761



P1090762



P1090763



P1090764



P1090765



P1090766



P1090767



P1090768



P1090769



P1090770



P1090771



P1090772



P1090773



P1090774



P1090775



P1090776



P1090777



P1090778





P1090779



P1090780



P1090781



P1090782



P1090783



P1090784



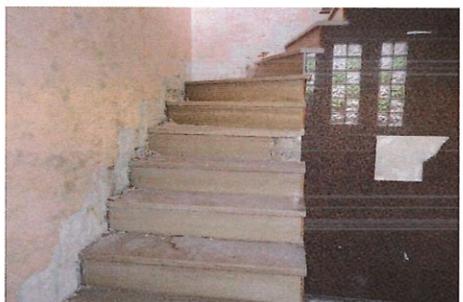
P1090785



P1090786



P1090787



P1090788



P1090789



P1090790



P1090791



P1090792



P1090793



P1090794



P1090795



P1090796



P1090797



P1090798



P1090799



P1090800



P1090801



P1090802



P1090803



P1090804



P1090805



P1090806



P1090807



P1090808



P1090809



P1090810



P1090811



P1090812



P1090813



P1090814



P1090815



P1090816



P1090817



P1090818



P1090819



P1090820



P1090821



P1090822



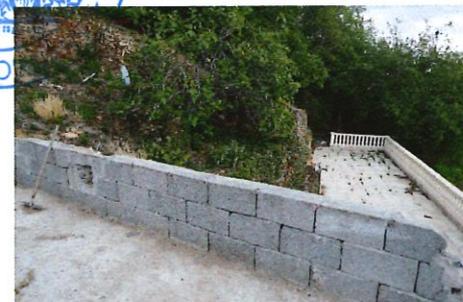
P1090823



P1090824



P1090825



P1090826





P1090827



P1090828



P1090829



P1090830



P1090831



P1090832



P1090833



P1090834



P1090835



P1090836



P1090837



P1090838



P1090839



P1090840



P1090841



P1090842



P1090843



P1090844



P1090845



P1090846



P1090847



P1090848



P1090849



P1090850





P1090851



P1090852



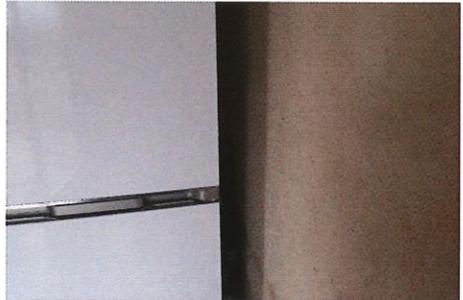
P1090853



P1090854



P1090855



P1090856



P1090857



P1090858



P1090859



P1090860



P1090861



P1090862



P1090863



P1090864



P1090865



P1090866



P1090867



P1090868



P1090869



P1090870



P1090871



P1090872



P1090873



P1090874





P1090875



P1090876



P1090877



P1090878



P1090879



P1090880



P1090881



P1090882



P1090883



P1090884



P1090885



P1090886



P1090887



P1090888



P1090889



P1090890



P1090891



P1090892



P1090893



P1090894



P1090895



P1090896



P1090897



P1090898



P1090899



P1090900



P1090901



P1090902



P1090903



P1090904



P1090905



P1090906



P1090907



P1090908



P1090909



P1090910



P1090911



P1090912



P1090913



P1090914



P1090915



P1090916



P1090917



P1090918



P1090919



P1090920



P1090921

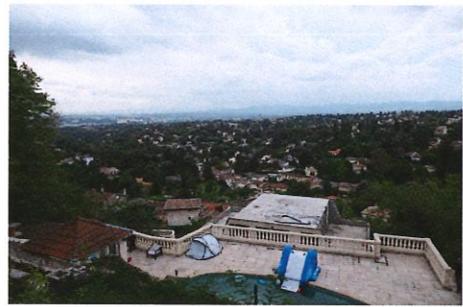


P1090922





P1090923



P1090924



P1090925



P1090926



P1090927



P1090928



P1090929



P1090930



P1090931



P1090932



P1090933



P1090934



P1090935



P1090936



P1090937



P1090938



P1090939



P1090940



P1090941



P1090942



P1090943



P1090944



P1090945



P1090946





P1090947



P1090948



P1090949



P1090950



P1090951



P1090952



P1090953



P1090954



P1090955



P1090956



P1090957



P1090958



P1090959



P1090960



P1090961



P1090962



P1090963



P1090964



P1090965



P1090966



P1090967



P1090968



P1090969



P1090970





P1090971



P1090972



P1090973



P1090974



P1090975



P1090976



P1090977



P1090978



P1090979



P1090980



P1090981



P1090982



P1090983



P1090984



P1090985



P1090986



P1090987



P1090988



P1090989



P1090990



SERRURIER

GUYARD
ANDRÉ



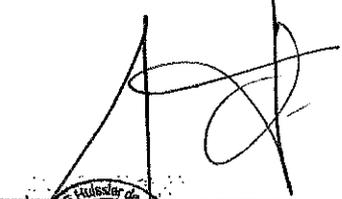
TEMOIN

FRUTUS
ELISABETH



TEMOIN

GIRARD
FRANÇOIS



SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du SEPT SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2985901/PHC/2985901

A LA DEMANDE DE Monsieur le Responsable du Service des Impôts des
165 rue Garibaldi
69003 LYON

La copie du présent acte comporte 33 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	367,96
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	375,63
TVA 20,00%	75,13
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	22,00
T.T.C.	472,76

